

## COMMISSION SPORTIVE SENIORS

La troisième saison de l'Olympiade s'achève, marquée par des moments forts au long de la compétition sur le plan sportif en « SENIOR », et très encourageant dans les catégories « JEUNE ».

En LNV, VBN (en pro-féminin) fait un parcours quasi irréprochable au niveau résultat en championnat et s'octroie le titre de Vice-champion (finaliste contre Cannes); NMRV (en pro-masculin) a réussi sa saison, se qualifiant pour le play-off, SNVBA en LMB assure une saison presque parfaite.

Au niveau fédéral, notons la rétrogradation de l'ASPTT LAVAL 1 en Féminin, SCO ANGERS 1 et LES SABLES 1 en masculin.

Accession au niveau supérieur : ASBREZE 1 (féminin) et SNVBA 3 (masculin) accèdent en N3.

Cette saison nous avons géré **2** poules de **pré-nat** (19 équipes : 10 en féminin et 9 en masculin après le forfait général du SCO Angers) et 4 poules de **régionale** (19 en féminine: 10 équipes en poule A et 9 en poule B et 20 en masculin (10 en A et B)). Nous sommes arrivés à cette situation par le fait du non-réengagement des équipes «repechables » ou du non-engagement du champion départemental, ce fut le cas du CD 72 en féminin et des CD 49 et 53 en masculin.

En annexe le classement final sportif des clubs.

Pour la 3<sup>ème</sup> saison, la coupe PDL Casal a été reconduite et appréciée, et pour la saison prochaine nous y apporterons quelques aménagements. Pour la 2<sup>ème</sup> saison consécutive, la Ligue a participé à la coupe de France Compet'libre mise en place par la FFV. L'ASPTT NANTES qualifié au niveau régional a représenté hautement la Ligue au plan fédéral lors de la finale à Cannes.

La feuille de match : nouvelle désillusion pour la FDM électronique, il nous faudra attendre à nouveau une saison pour l'utiliser.

Administrativement, nous avons géré 224 rectificatifs « sportifs » et 236 « d'arbitrage », pour l'arbitrage, c'est toujours trop ; c'est excessif, nous attirons l'attention des CDA et nous insistons pour que les journées de rattrapage fixées au calendrier soient effectivement utilisées prioritairement pour des raisons essentiellement « sportives » et pour faciliter la participation des « jeunes » à la Coupe de France

Comme chaque saison, le non-respect des règlements : absence de surclassement, joueurs/dirigeants/encadrement non qualifiés, etc., ont entraînés les sanctions prévues à cet effet.

Aucune équipe, pré-nat ou régional, n'a été pénalisée pour manquement aux obligations DAF ; certains clubs ont bénéficié du droit de sursis pour première saison en infraction ; les commissions développement et statuts règlements ont statué sur la situation des clubs en infraction, les différentes pénalités appliquées sont répertoriées dans les rapports respectifs.

Remercions le personnel permanent en fonction à la ligue, de plus en plus « professionnel », qui est à votre écoute et fait vous le maximum pour vous satisfaire tout au long de la saison sur les problèmes administratifs et sportifs, continuer à les solliciter.

Pour terminer cette saison notons l'arrêt que Manu Corvaisier et Hervé Hinkel, responsable et animateur de la commission sportive « JEUNE » cessent leur activité au plan régional ; qu'ils soient remerciés du service apporté pendant ces nombreuses saisons.

Le palmarès définitif des championnats régionaux et fédéraux de 2018/19, les perspectives pour la saison 2019/2020 en fonction des montées/descentes vous est présenté à titre indicatif, il sera officialisé quand tous les engagements seront entérinés.

*Jean-Michel QUENTIN*

*Président de la Commission Sportive Régionale*

CLASSEMENT 2018/ 2019 - EQUIPES NATIONALES

|                  | Ligue A et B   | Elite 1 | Nationale 2  | Nationale 3  |
|------------------|--|---------|--|--|
| Féminines<br>(7) | <p><b>Maintien en ligue A:</b></p> <p>VBN : 4<sup>ème</sup>/14,</p>  | néant   | <p><b>Maintien :</b></p> <p>VBN 2 : 3<sup>ème</sup>/12</p>                                       | <p><b>Maintien :</b></p> <p>SNVBA 1: 6<sup>ème</sup>/11</p> <p>VBN 3 : 4<sup>ème</sup> /11</p> <p>SCO ANGERS 1 : 6<sup>ème</sup>/11</p> <p>LLAGRANGE 1 : 5<sup>ème</sup>/11</p> <p><b>Descente en Pré-nat</b></p> <p>ASPTT LAVAL: 10<sup>ème</sup>/11</p>  |
| Masculins<br>(9) | <p><b>Maintien en ligue A</b></p> <p>NRMV : 8<sup>ème</sup>/13</p> <p><b>Maintien en ligue B</b></p> <p>SNVBA : 6<sup>ème</sup>/12</p> | néant   | <p><b>Maintien:</b></p> <p>SNVBA 2: 3<sup>ème</sup>/12</p> <p>ASBREZE 2 : 6<sup>ème</sup>/12</p> | <p><b>Maintien:</b></p> <p>ASPTT LAVAL 1 : 3<sup>ème</sup>/11</p> <p>CHOLET VOLLEY 1 : 4<sup>ème</sup>/11</p> <p>ASBREZE 2 : 4<sup>ème</sup>/11</p> <p>LES HERBIERS 1:6<sup>ème</sup>/11</p> <p><b>Barragiste et descend en Pré-nat:</b></p> <p>SCO ANGERS 1 :9<sup>ème</sup>/11</p> <p><b>Descente en Pré-nat :</b></p> <p>LES SABLES 1, : 11<sup>ème</sup>/11</p> <p><b>Accession en N2 :</b></p> <p>néant</p> |

Tableau récapitulatif du classement des équipes après championnat régulier.

- LNV : VBN en féminin, NRVB en A et SNVBA en B masculin, les commentaires sont à consulter dans le rapport de la commission Haut niveau. Notons l'excellente performance du VBN finaliste du championnat avec Cannes qui participera à la coupe d'Europe la saison prochaine, de ST NAZAIRE finaliste battu par PARIS Volley en 3 manches.

- ELITE : aucune équipe dans cette catégorie.

- N2F : VBN 2, équipe réserve, réalise une belle performance en terminant 3<sup>ème</sup> a connu une saison éprouvante quant aux très longs déplacements.

- N2M : SNVBA 2 et ASBREZE 1 terminant respectivement 3 et 6<sup>ème</sup> réalisent un beau parcours.

- N3F : 5 équipes réparties en 2 poules (4 et 1) se voient récompensées des efforts fournis cette saison, 1 seule équipe (ASPTT LAVAL 1) est rétrogradée en Pré-nationale, nous souhaitons leur retour à ce niveau très rapidement .

- N3M : 6 équipes réparties dans 3 poules (4+1+1); 4 assurent leur maintien, l'équipe du SCO ANGERS terminant 9<sup>ème</sup> à participer aux barrages sans succès pour le maintien, et accompagnera le SEC 1 en Pré-national, leur retour au plus vite, c'est ce que nous souhaitons. A noter que l'ASPTT LAVAL classé 3<sup>ème</sup> a participé aux finales 2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> de N3, sans se qualifier mais significatif d'ambition pour l'avenir.

PALMARES 2018 / 2019 des EQUIPES REGIONALES

En féminine, ASBREZE 1, en masculin, SNVBA 3 accèdent directement à la Nationale 3 ; cette saison, sauf disposition particulière, il y n'y aura pas de montée supplémentaire (se référer à la circulaire fédérale CCS du 30 avril fixant le nombre d'accession).

**COUPE DES PAYS DE LA LOIRE**

**JEUNES**

Remercions ST BARTHELEMY pour cette excellente organisation de toutes les finales le dimanche 05 mai.

-**M13M** : COULAINES vainqueur, finaliste ASPTT LAVAL

-**M13F** : ASPTT LAVAL vainqueur, finaliste VBNANTES

-**M15M** : ASBREZE vainqueur, finaliste ASPTT LAVAL

-**M15F** : ASBREZE vainqueur, finaliste ASPTT LAVAL

**SENIORS**- coupe sponsorisée par CASAL

Remerciement à AS LANDAISE pour sa parfaite organisation le dimanche 5 mai

-**FEMININ** : AS LANDAISE vainqueur de la ROCHE /YON

-**MASCULIN** : ST HERBLAIN vainqueur de OYA

FINALES REGIONALES

- MONTEES ET DESCENTES

Classement après matches des 27 et 28 Avril 2019.

Le titre de champion « régionale » est acquis par le club de **BOUFFERE** en féminin et par le club d'ASPTT **LAVAL** en masculin.

Pour la saison 2019/2020 (voir le tableau)

Les championnats REGIONAUX devraient être constitués de : **1** poule en PRE-NATIONALE de **10 clubs** et **2** poules de REGIONALE, par genre (**F et M**).

Fin de saison 2018/2019

Sont pénalisés pour manque de jeunes (DAF) : AS LA BAULE en Pré-nat,

*Les tableaux du classement sportif des clubs fin de saison 2018/2019 (sans et avec pénalité) seront distribués le jour de l'Assemblée Générale.*

*Les tableaux de composition des poules de championnat 2019/2020 vous seront transmis après vos engagements vers fin juin.*

**LISTE DES CLUBS DEPARTEMENTAUX  
ACCEPTANT L'ACCESSION EN REGIONALE**

Clubs désignés par la commission sportive départementale  
(Sous couvert du CD)

| <b>DEPARTEMENT</b> | <b>FEMININ</b>        | <b>MASCULIN</b>       |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>44</b>          | <b>SNVBA 2</b>        | <b>ST HERBLAIN 2</b>  |
| <b>49</b>          | <b>LONGUE 1</b>       | néant                 |
| <b>53</b>          | néant                 | <b>ENTRAMMES 1</b>    |
| <b>72</b>          | <b>BEAUFAY 2</b>      | <b>CSSG LE MANS 2</b> |
| <b>85</b>          | <b>STE FLORENCE 1</b> | <b>STE FLORENCE 1</b> |

**INFORMATION** : au niveau de la « Régionale » les poules A et B (F et M) seront composées de 10 équipes ; en cas de désistement, nous compléterons les poules en repêchant les équipes suivant le classement sportif des clubs à fin de saison 2018/2019, après pénalités et tournois.